CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E179460 **VALABLE JUSQU'AU** 26/01/2025

ÉDITÉ LE **15/04/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/04/2010
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 27/01/2024
Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2010B01138

Siret : **522 242 346 00016**
Code NACE : 4333Z
Numéro caisse de congés payés : 4030458

Assurance Responsabilité Travaux :
ENTORIA 00/S.10001.016895

Assurance Responsabilité Civile :
ENTORIA 00/S.10001.016895

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **BATI - KARA**

6 RUE LAMARTINE
67110 REICHSHOFFEN

Téléphone : 03 88 09 02 94 **Fax :**
Portable : 06 42 06 82 49

Site Internet : www.bati-kara.fr
E-mail : contact@bati-kara.fr

Responsabilité légale :
KARA FATIH GÉRANT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	08/04/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	27/01/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	08/04/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	27/01/2022
o Isolation des combles perdus	08/04/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	08/04/2024

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE STRASBOURG
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE
15 RUE JACOBI-NETTER
67200 STRASBOURG CEDEX

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.